



## Procès-verbal

### Conseil d'établissement du 24 janvier 2022 à 17h30

Présences	Absences
Christian Girouard, directeur Michael Rutherford, parent Christophe Coutelle, parent Chandra Magill, parent Carole Mekoudjou, parent Sébastien Joannette, parent Peggy Dutertre, parent Alain Mathonet, conseiller d'orientation Marie-France Prévost, enseignante Jonathan Robin, enseignant Yaroslav Davletshin, élève	Sébastien Joannette, parent Marie-France Prévost, enseignante Gabriel Coutu-Parent, enseignante Paul-Hebdert Marcel, soutien

#### 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

M. Rutherford constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 17 h 34.

#### 2. Période de questions réservée au public

Aucun membre du public n'est présent.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Amendements : le point 12 est retiré et M. Rutherford ajoute un point au varia, l'évaluation du français

Adoption de l'ODJ proposée par Mme Dutertre, secondée par M. Mathonet

#### 4. Adoption du dernier procès-verbal du 22 novembre 2021

Adoption proposée par M. Rutherford et appuyée par Mme Mekoudjou.

#### 5. Suivi du dernier procès-verbal

Varia : Les lecteurs de co2 ont été installés dans 80 % des classes. Un document sera produit afin de clarifier la lecture des données et d'instaurer une marche à suivre lorsque le taux dépassera la norme prévue par la santé publique.

## 6. Informations de la direction

-La fermeture soudaine des écoles le 20 décembre a légèrement perturbé l'horaire des examens et nous a obligés à nous organiser rapidement.

-Le retour en classe virtuelle le 10 janvier s'est bien déroulé ainsi que le retour à l'école le 18 janvier. Plus de 300 ordinateurs avaient été prêtés aux étudiants pour les cours en ligne. Ceux-ci seront récupérés la semaine prochaine afin de permettre la poursuite des divers projets scolaires.

-À la suite du chaos causé par les récupérations lors du blocage horaire de décembre, le Comité de participation des enseignants et des enseignantes (CPEE) remet en question les périodes de récupération pendant les examens. La suggestion apportée serait de tout simplement donner ces récupérations pendant les heures de cours. La reprise d'examen a eu lieu la semaine dernière et tout s'est normalement déroulé.

-La fin de l'étape qui devait avoir lieu le 28 janvier est maintenant reportée au plus tard le 10 février. Les bulletins seront disponibles pour les parents et élèves quelques jours avant les rencontres des parents qui se tiendront le 10 février 2022.

- Une 2<sup>e</sup> communication est prévue pour l'ensemble des parents en avril. Une rencontre supplémentaire aura lieu en avril pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires.

-La journée de classe perdue causée par la tempête de neige du 17 janvier sera reprise le 24 mai. Dans l'éventualité d'une deuxième tempête, le 2 mai sera également une journée de classe. À noter que la section commentaires du site du Centre des services scolaires a été bloquée à la suite des nombreuses plaintes reçues par les parents.

-Les parents recevront une procédure pour la réinscription qui se déroulera du 14 au 27 février. Elle coïncidera avec la période de choix de cours.

-L'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe d'accueil a eu lieu mercredi dernier. La possibilité d'ouvrir une 7<sup>ème</sup> classe est à prévoir.

-Le comité du « Plan de lutte à la violence » lance une invitation aux parents pour se joindre à eux. Une séance d'informations virtuelle se tiendra prochainement pour les parents intéressés.

Commentaires : M. Rutheford manifeste son étonnement de la levée de classe de la demi-journée le vendredi 7 janvier. M. Girouard explique qu'un communiqué du Ministère de l'éducation octroyait aux enseignants jusqu'à deux jours de préparation pour les cours virtuels. Puisqu'une journée avait déjà été prise à la suite de la fermeture abrupte en décembre, une demi-journée a été accordée aux enseignants.

## 7. Conseil des élèves

Yaroslav informe qu'il n'y a pas eu de rencontre du conseil étudiant. Les projets ne sont pas amorcés. Le conseil a aidé pour la Guignolée. Une rencontre avec les membres de la direction pour organiser des activités serait souhaitable.

M. Girouard confirme le retour des rencontres à partir de la semaine prochaine.

## **8. Comités**

### Comité parents :

-Mme Mekoudjou annonce la résolution prise par le Comité de parents d'exiger que le CSSMB continue d'approvisionner les écoles en eau embouteillée jusqu'à ce que des tests de conformité de l'eau soient effectués par un laboratoire certifié et rendus publics.

-Depuis le 20 janvier, des consultations sont en cours pour les calendriers scolaires des prochaines années.

-Consultation en cours concernant le projet de loi 9 portant création d'un protecteur national de l'élève pour l'ensemble de la province et de protecteurs régionaux de l'élève pour chacune des régions administratives. Ce projet de loi vise à remplacer le processus de traitement des plaintes existant dans les CSS.

-*Création d'un sous-comité chargé d'étudier les dossiers relatifs au protocole en lien avec l'intimidation et le racisme, et de créer des synergies impliquant davantage les parents.*

### Fondation :

-Bon profit obtenu par la vente des délices de Noël.

-M. Girouard demeure l'interlocuteur de la Fondation. M. Thierry se propose d'épauler M. Girouard.

Théâtre : Une décision a été prise pour décaler le théâtre en avril ou mai plutôt qu'en mars afin d'assurer une présence accrue des élèves.

## **9. État de la situation COVID**

### Membres du personnel :

Un plan de contingence sera présenté bientôt à l'équipe-école pour pallier les éventuelles absences et/ou une rupture de service. Les lignes directrices de ce plan sont émises par le centre de service. Deux suppléants à temps plein sont engagés.

### Élèves :

Le nombre de cas et la complexité des procédures rendent la gestion très difficile depuis dimanche. À titre d'exemples, il y a eu 15 cas aujourd'hui provenant d'élèves ou d'un membre de

la famille. Il est donc prévu d'envoyer un communiqué plus simple pour informer les parents des procédures.

-Nouvelles mesures : Des tests seront maintenant disponibles au secondaire. Une procédure sera mise en place. L'autorisation des parents par le biais d'un formulaire pour les élèves de 12 et 13 ans sera obligatoire.

-La direction assure la supervision des tests.

-Le paradigme a complètement changé. Il faudra apprendre à faire confiance pour minimiser l'anxiété. Il faudra avoir une communication la plus efficace possible pour obtenir un meilleur suivi.

-Un arrêté ministériel annonce qu'une classe ayant 60 % d'élèves absents devra fermer et se tourner vers la classe virtuelle. Dans l'éventualité d'une fermeture, il sera aisé pour nous de le faire rapidement grâce à nos bulles-classes.

-Concernant les évaluations, le jugement professionnel est de mise surtout dans les cas où peu de traces sont disponibles. À suivre.

-L'impact d'omikron depuis le début des fêtes se fait ressentir. Depuis une semaine, environ 50 cas incluant famille-enfants sont survenus.

#### **10. État de la situation – travaux**

-Tout va bon train. Deux des trois blocs sanitaires prévus sont ouverts. L'ouverture du troisième bloc au sous-sol près du gymnase est prévue à la mi-février. Le matériel étant déjà livré, il sera ouvert au plus tard après la semaine de relâche.

Commentaire Jonathan : Les portes des blocs sanitaires sont inversées. L'information sera transmise aux personnes concernées.

-L'agrandissement avance bien. La partie reliant le nouveau bâtiment et les bâtisses existantes est commencée et l'intérieur avance très rapidement. Les délais sont actuellement respectés pour l'agrandissement.

#### **11. Maquette horaire 2022-2023**

- Les choix de cours ont un énorme impact sur la tâche des enseignants. À la suite de deux rencontres consultatives avec l'équipe-école, une nouvelle maquette horaire offrant une plus grande ouverture que les années précédentes est proposée. Ultiment, selon le choix des élèves un horaire-maître sera déterminé.

Contrairement à cette année où plus de 200 changements d'horaire ont été demandés, créant une pression supplémentaire sur les membres du personnel, les choix devront être confirmés avant les vacances. Puisque nous avons une plus grande marge de manœuvre, plus de locaux et



plus d'espace, l'objectif de ne plus faire de changements en début d'année scolaire sera réalisable. Cela permettra de débiter l'année scolaire du bon pied.

-La maquette horaire est adoptée sur proposition de Mme Mekoudjou, appuyée par M. Robin.

## 12. Projet éducatif

- Une ébauche pour outil de méthodologie basé sur un outil du PEI est en cours.

-Mise en œuvre de SCP à Strathcona.

-Afin de favoriser un sentiment d'appartenance pour le troisième secondaire, une activité sera organisée le 25 janvier. Nous souhaitons instaurer une tradition. Des gourdes d'eau ont été commandées à cet effet.

- L'importance accordée à la langue française : M. Rutherford demande si nous pourrions instaurer une politique de correction de l'orthographe dans le cadre des autres cours.

M. Girouard confirme que la question est pertinente. Un outil de correction commun est envisageable, voire souhaitable, mais on ne peut pas réellement pénaliser l'élève. Est-ce qu'il y a une façon de mieux valoriser le français à l'école? Différentes pistes sont proposées pour sensibiliser les jeunes au français : Semaine de la francophonie, semaine de la culture, etc.

Jonathan ajoute que la qualité du français et de l'argumentation sont prises en compte et influencent l'évaluation sans toutefois être réellement évaluées.

## 13. Budget du conseil d'établissement

Un budget de 450\$ appartenant au conseil d'établissement pourrait être utilisé pendant l'année scolaire. Il pourrait servir pour la semaine des enseignants et/ou pour l'activité prévue pour les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire.

## 14. Varia

Ne pas afficher les travaux évalués sur Mozaik demeure un enjeu pour certains enseignants. L'envoi d'un courriel pour inciter ceux-ci à le faire régulièrement sera diffusé.

Enjeux : Les examens ne doivent pas sortir de l'école. Cette situation semble incomprise par certains parents qui désireraient voir les examens. La perte des examens en cas de révision de notes demeure la principale raison pour ne pas laisser les copies d'examen circuler.

---

**Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys**

**Québec** 

M. Coutelle croit que la non-diffusion des notes cause préjudice aux élèves.

M. Girouard précise que ce ne sont pas tous les enseignants qui ne diffusent pas les notes. Et confirme que la majorité a des traces significatives pour évaluer.

**Fin de la réunion : 19h33**